

**SÉANCE ORDINAIRE TENUE À RIVIÈRE-SAINT-JEAN
LE 16 NOVEMBRE 2021 À 19 H 00.**

Sont présents à cette séance :

La Mairesse	Josée Brunet
Les conseillers/ Conseillères	Alex Beaudin, poste 1
	Normand Dufour, poste 3
	Liane Beaudin, poste 4

Absente : Conseillère poste 2, Lola Lebrasseur

Tous formant quorum, sous la présidence de Mme Josée Brunet, mairesse.

Assistent également à la séance,
Karine Chouinard, directrice générale et secrétaire-trésorière
Mylène Poirier, agente de développement

OUVERTURE DE LA SESSION

Ayant le quorum, son honneur Josée Brunet
déclare la séance ouverte à 19h00

RÉSOLUTION 115-21

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RÉSOLUTION 116-21

ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal a été transmis au préalable, les administrateurs procèdent
immédiatement à leur adoption.

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ PAR Liane Beaudin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil adopte tel que rédigé le procès-verbal de la séance ordinaire du
2 octobre 2021.

CORRESPONDANCE

Transmission par **courriel** aux membres du conseil.

RÉSOLUTION 117-21

COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise les déboursés relatifs aux dépenses d'administration de la municipalité selon la liste des paiements suggérés du logiciel comptable du 1er OCTOBRE AU 31 OCTOBRE 2021 totalisant la somme de \$ 75 385.31\$
CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Karine Chouinard, DG de la Municipalité Rivière-Saint-Jean, certifie par la présente que la Municipalité a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées par la résolution # 117-21

RÉSOLUTION 118-21

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT-TAXATION 2022

Je, Liane Beaudin, conseillère municipale, présente et propose le projet de règlement numéro 01-22 sur la taxation 2022;

AVIS DE MOTION est donné par Liane Beaudin, conseillère municipale qu'il y aura adoption, de la prochaine séance ordinaire du conseil, du 7 décembre 2021, il sera présenté pour adoption du règlement 01-22 portant sur la taxation 2022 de la municipalité de Rivière-Saint-Jean/Magpie.

RÉSOLUTION 119-21

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT-MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ARCHITECTURE DES BÂTIMENTS PRÉVUS A L'ARTICLE 4.12 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 4-90

Je, Alex Beaudin, conseiller municipal, présente et propose le premier projet de règlement numéro 02-22;

AVIS DE MOTION est donné par Alex Beaudin, conseiller municipal prendra en considération, pour adoption, un premier projet de règlement pour modification des dispositions relatives à l'architecture des bâtiments prévus à l'article 4.12 du règlement de zonage 4-90.

Le règlement sera adopté en suivant les étapes définies par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., ch.A-19.1).

RÉSOLUTION 120-21

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 116 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal peut, en tout temps nommé un conseiller comme maire suppléant;

IL EST PROPOSÉ PAR Alex Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Liane Beaudin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE nommer Normand Dufour à titre de maire suppléant pour une période indéterminée;

QUE le conseiller Normand Dufour en l'absence de la mairesse remplira les fonctions de maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y étant attachés;

D'autoriser le conseiller Normand Dufour, à signer pour et au nom de la Municipalité de Rivière-Saint-Jean, tous documents et effets bancaires nécessaires et requis pour l'administration générale, et ce , en cas d'absence

de la mairesse ou d'incapacité d'agir de la mairesse en vertu de l'article 116 du *Code municipal du Québec*;

QUE le conseiller Normand Dufour siège au Conseil de la MRC de la Minganie lorsque la mairesse est dans l'incapacité de s'y présenter.

QUE le conseil municipal autorise les frais de déplacement et de repas lors de déplacement en dehors du territoire de Rivière-Saint-Jean/Magpie.

RÉSOLUTION 121-21

MEMBRES DU CONSEIL-NOMINATION DES RESPONSABILITÉS SUR LES PROJETS EN COURS

CONSIDÉRANT l'importance de partager les nombreuses responsabilités municipales afin d'assurer une présence active des élu(e)s au sein des projets en cours;

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour

IL EST APPUYÉ PAR Alex Beaudin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les membres du conseil municipal soient, par la présente résolution, désignés ou nommés aux fins d'agir sur les projets en cours :

RESPONSABILITÉS ET ÉLUS

Lola Lebrasseur

- MADA
- Nouveaux Horizons
- Table de concertation des aînés de la Minganie
- Gestion des Actifs
- Salle communautaire de Magpie

Liane Beaudin

- Comité d'embellissement
- MADA

Alex Beaudin

- Dossier-jeunes
- Sentier patinoire
- Conseiller représentant-COOP alimentaire

Normand Dufour

- Dossier-Camping
 - RIMMR-Régie intermunicipal des matières résiduelles de l'ouest de la Minganie
-

RÉSOLUTION 122-21

RIMMR-CONSEILLER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest de la Minganie est composée de membres du conseil de chaque municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse Mme Josée Brunet siège sur ce comité en tant que vice présidente et qu'elle doit s'assurer d'avoir un suppléant lors de non-disponibilité;

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin

IL EST APPUYÉ PAR Alex Beaudin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseiller M Normand Dufour soit nommé par le conseil municipal de représenter la municipalité de Rivière-Saint-Jean/Magpie au sein du conseil de la Régie intermunicipal des matières résiduelles de l'ouest de la Minganie lorsque la mairesse lui fait la demande;

QUE les frais de déplacements et de repas sont acceptés selon le règlement des dépenses de la Municipalité.

RÉSOLUTION 123-21

TABLE LOCALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE LA MINGANIE

CONSIDÉRANT QUE la table locale de concertation des aînés de la Minganie travaille régionalement pour l'ensemble des aînés de la Minganie;

CONSIDÉRANT QU'IL est important d'avoir un membre du conseil municipal a cette table pour discuter des enjeux des aînés sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin

IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise la conseillère, Mme Lola Lebrasseur, à faire partie de la table locale de concertation des aînés de la Minganie;

QUE les frais de déplacements et de repas sont acceptés selon le règlement des dépenses de la Municipalité.

RÉSOLUTION 124-21

GUIGNOLÉE-RIVIÈRE-SAINT-JEAN

IL EST PROPOSÉ PAR Alex Beaudin

IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal ainsi que les employés de la municipale organisent la deuxième édition de la guignolée de Rivière-Saint-Jean le 3 décembre 2021 prochain.

RÉSOLUTION 125-21

COLLECTION ROAD TRIP DE TOURISME CÔTE-NORD- AUTOCOLLANT DE RIVIÈRE-SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT le succès de la Collection d'autocollants Road trip de Tourisme Côte-Nord de l'été 2021;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Côte-Nord continue ce projet pour l'été 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ PAR Alex Beaudin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Rivière-Saint-Jean s'engage à participer financièrement au projet de Collection d'autocollants Roadtrip Côte-Nord pour la création et l'impression d'un autocollant à l'image de la municipalité et accepte que la distribution soit gratuite, sous la coordination de Tourisme Côte-Nord.

RÉSOLUTION 126-21

VŒUX DES FÊTES 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE la période des Fêtes arrive à grands pas;

CONSIDÉRANT QUE la radio CILE du Havre-Saint-Pierre propose des forfaits Vœux des Fêtes;

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Alex Beaudin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise un message des Fêtes à la radio de CILE du Havre-Saint-Pierre au montant de 165,20\$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION 127-21

NOËL DE ENFANTS-ACHAT BÛCHE DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs de Rivière-Saint-Jean organise chaque année un Noël pour les enfants du village;

CONSIDÉRANT QUE le comité demande à la municipalité un budget pour l'achat des cadeaux Noël;

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Rivière-Saint-Jean accepte la demande du comité des loisirs pour l'achat des cadeaux de Noël pour les enfants au montant de 1000.00\$

QUE le conseil municipal procède à l'achat de 20 bûches de Noël qui seront distribuées avec les paniers de Noël pour la guignolée et également pour financer le comité des loisirs de Rivière-Saint-Jean.

RÉSOLUTION 128-21

FERMETURE DE SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ PAR Liane Beaudin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

ET RÉSOLU QUE la séance est levée à 19h45

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présidente Josée Brunet déclare la séance levée à 19h45

Karine Chouinard
Directrice Générale
Secrétaire-trésorière

Josée Brunet
Mairesse